



REUNION DES FAMILLES Du 26 Février 2024

Etaient présents :

- M. MERGNAC Thierry, Directeur,
- M. BENOIT Francis, Vice-Président du Conseil de la Vie sociale
- Mme BRUNEAU Laurence, Cadre de Santé,
- Mme JEANNE Kristina, Diététicienne,
- Madame SASSIER Nathalie, Ouvrier Service Cuisine,
- Madame TRANCHANT Amanda, Adjoint Administratif,
- Les Familles,
- Les Résidents.

Etaient excusés :

- Mme GARAND Florence, Attachée de Direction,
- Mme LABBE Romane, Psychologue,
- Mme TARTIVEAU Marie, Animatrice.

Monsieur MERGNAC, Directeur, et Madame BRUNEAU, Cadre de Santé, accueillent les familles et les résidents et les remercient de leur présence.

Monsieur MERGNAC informe que l'épidémie de grippe touche à sa fin et le port du masque sera demandé encore quelques jours. Il explique qu'à partir d'un certain nombre de cas de grippe, des mesures sont prises comme le masque.

Monsieur MERGNAC annonce qu'après plusieurs échanges pluridisciplinaires et afin de respecter le droit de liberté d'aller et venir, le digicode a été inhibé le 29/01/24.

Point Conseil de Vie Sociale

Monsieur MERGNAC explique qu'à ce jour, Madame VERRINE Patricia, ancienne représentante des familles ne peut plus siéger au Conseil de Vie Sociale puisqu'elle n'a plus de proche dans l'établissement.

Une nouvelle élection aura bientôt lieu. Un courrier sera envoyé aux familles et aux résidents pour les informer et leur expliquer le déroulement de ces élections.

Point Evaluations externes

Monsieur MERGNAC informe que des évaluations externes sont prévues les 27 et 28 Mars 2024 à l'EHPAD.

Il explique le fonctionnement des ces 2 journées d'évaluation :

- Les auditeurs évalueront les critères de prise en charge des résidents.
- Les évaluateurs interrogeront quelques résidents qui auront été associés préalablement, les professionnels de santé (groupe pluri-disciplinaires), ainsi que des représentants du Conseil de Vie Sociale.

- Une analyse documentaire sera réalisée.

Les évaluateurs auront 1 mois pour rendre le rapport et l'EHPAD aura 1 mois pour répondre. Les conclusions de cette évaluation seront transmises cet été.

Monsieur MERGNAC explique que l'EHPAD a déjà eu un contrôle sur pièces à la demande de l'Agence Régionale de Santé.

Point Diététique / Alimentation

Madame Kristina JEANNE, Diététicienne, demande si les familles ont des questions autour de la diététique ou de l'alimentation.

Monsieur BENOIST, représentant des familles et vice-président du Conseil de la Vie sociale, indique que la mise en place qui a été faite avec les plateaux enrichis est très appréciée notamment de sa maman.

Mme Kristina JEANNE informe que le retour des mesures prises contre les déchets alimentaires seront présentées au prochain Conseil de Vie Sociale.

Mr BENOIST propose que les opercules des crèmes, fromages, compotes ne soient pas toutes ouvertes en même temps car cela génère beaucoup de gaspillages alimentaires. Mme JEANNE indique qu'elle en reparlera avec les équipes concernées.

Point Animation

- Mme BRUNEAU informe que :
 - l'animatrice est indisponible jusqu'au 4 Mars.
 - le repas de l'été se déroulera le 1^{er} Juin 2024.

Les familles indiquent qu'elles sont ravies du repas de Noël organisé le 14 Décembre 2023 : « tout était parfait. »

Point Restructuration

Concernant les chambres, le projet de rénovation notamment des chambres qui a été présenté aux financeurs (CD 37, ARS et le propriétaire VTH) a été jugé trop onéreux.

Ce projet sera revu en se concentrant sur les chambres et les salles de bain très dégradées.

L'EHPAD a reçu Madame COLBOC, Députée, en novembre 2023, qui a visité l'établissement, ce qui a permis en même temps de la sensibiliser aux besoins de l'EHPAD. Elle a indiqué prendre contact avec le propriétaire de l'EHPAD (V.T.H) et qu'elle pourra accompagner l'EHPAD dans l'obtention de financements. Elle va porter la voix de l'EHPAD.

Point Finances

Mr MERGNAC informe que 85 % des EHPAD publics français sont en déficit notamment en cause : l'inflation importante et les revalorisations salariales non compensées.

La Présidente du Conseil d'Administration a été alertée sur la situation financière de l'EHPAD ; celle-ci a écrit un courrier aux sénateurs, l'ARS, le CD 37, le Préfet, le Sous-Préfet et Madame la Ministre des Solidarités afin de leur faire part des inquiétudes à ce titre.

Questions / Divers

- Une famille se plaint de la qualité du personnel (manque de tact, manque de chaleur humaine). Cette famille souhaite une ambiance plus familiale et souhaite aussi plus de moments d'échanges entre les familles. Mme BRUNEAU, Cadre de Santé, a répondu que la structure était non aidante et que les lieux de rencontre inadaptés. La famille indique qu'un distributeur de boissons ou un endroit où les familles pourraient discuter autour d'une boisson serait agréable.
- Mr BENOIST, Représentant des familles, évoque un problème de communication agents-famille.
- Une famille demande s'il était possible que chaque résident puisse avoir un référent : Mme BRUNEAU, Cadre de Santé, a répondu que cela faisait partie des objectifs 2024.
- Les familles demandent à ce qu'un compte-rendu de la réunion des familles leur soient envoyées.

Monsieur MERGNAC, Directeur, annonce son départ à partir du 01/03/2024. Mme LEBATARD Marie-Bénédicte sera la nouvelle Directrice de l'EHPAD.

Prochaine réunion à programmer en 2024.

Remerciements aux participants.



Le Directeur,

M. MERGNAC